

RÉSOLUTION N° 543

PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA VINGTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE ET DES QUARANTIÈME ET QUARANTE-ET-UNIÈME RÉUNIONS ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Vingt-et-unième réunion ordinaire,

VUS :

Les documents IICA/JIA/Doc. 413 (21), “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingtème réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”, et IICA/JIA/Doc. 414 (21), “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Quarantième et Quarante-et-unième réunions ordinaires du Comité exécutif”,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports de progrès susmentionnés montrent que la Direction générale de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées lors de la Vingtème réunion ordinaire du Conseil et qu’elle s’est acquittée adéquatement des tâches nécessaires pour mettre en œuvre les résolutions adoptées lors des Quarantième et Quarante-et-unième réunions ordinaires du Comité exécutif,

DÉCIDE :

D’adopter les rapports intitulés “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingtème réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)” et “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Quarantième et Quarante-et-unième réunions ordinaires du Comité exécutif”.